

EN DIRECT DE CHOISY

La Bochetière, La Boulois, La Brosse, Buisson-Bailly, La Cadine, Le Carrouge, Champbonnois, Cofféry, Les Deux Maisons, L'Epauche, Le Fays, La Fresnois, L'Hommée, Malnoue, Le Merger, Le Montcel, Le Petit Choisy, Les Queurses, Le Ru Des Rieux, Les Sablons, La Tuilerie, Villars Les Massons.



MAIRIE :

5, Route de la Ferté-Gaucher

77320 CHOISY-EN-BRIE

☎ 01 64 75 81 90

contact@choisy-en-brie.fr - www.choisy-en-brie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 12H, 1^{ER} ET 3^{EME} SAMEDI DU MOIS DE 9H A 12H



LE MOT DU MAIRE



Chères Choiséennes, Chers Choiséens,

Le 30 septembre, le Docteur FONTAINE a mis fin à 41 ans d'exercice de médecine libérale dans notre commune ; nous le remercions chaleureusement pour son dévouement et son professionnalisme.

Pour faire face à ce départ nous avons décidé de créer une maison médicale dans le bâtiment anciennement occupé par La Poste, afin de favoriser l'installation de nouveaux médecins dans les conditions imposées par l'Agence Régionale de Santé. Les demandes de subventions pour réaliser ce projet sont en cours.

Nous avons « déniché » un médecin qui devait venir collaborer avec le Docteur BENMOUSSA et le soulager à compter du 1^{er} janvier 2026, mais il a préféré une solution salariale plus rémunératrice. Malheureusement, le budget communal ne nous permet pas de concurrencer le privé. Nous sommes donc toujours activement à la recherche de nouveaux médecins pour permettre au praticien restant d'assurer la continuité des soins.

Je souhaite par ailleurs faciliter l'installation de nouveaux médecins en proposant au conseil municipal de délibérer par exemple pour minimiser le loyer et les charges demandées pour l'occupation du cabinet médical. Cette action sera une priorité pour répondre aux besoins de la population dans notre secteur où la désertification médicale est préoccupante.

Par ailleurs, je remercie la Pharmacie de Choisy d'avoir installé une borne de téléconsultation qui, sans pallier au manque de médecin ni remplacer la qualité d'une consultation physique, permettra néanmoins de traiter les cas les plus simples ou le renouvellement des ordonnances.

Autre point qui inquiète vos élu(e)s : les récentes attaques de chiens aussi bien envers d'autres animaux qu'envers des personnes, ayant entraîné le décès d'un animal de compagnie, et des morsures sérieuses sur un habitant. Bien que les pouvoirs de police de votre Maire ne soient pas si étendus et si faciles à mettre en œuvre, nous avons engagé des procédures - en collaboration avec la gendarmerie - et nous en suivons attentivement l'avancement pour permettre aux victimes d'être dédommagées et aux habitants d'être rassurés.

Je rappelle que certains chiens « catégorisés » sont soumis à une réglementation : permis de détention du propriétaire, évaluation comportementale, conditions spécifiques d'accès aux espaces publics. Si vous détenez un chien d'attaque ou de garde et de défense, vous devez obligatoirement vous signaler en mairie.

Cet été, nous avons eu l'opportunité d'acquérir l'ancienne station-essence située en plein cœur du village et identifiée comme emplacement réservé dans le Plan Local d'Urbanisme. Composée de trois bâtiments édifiés sur 1 200 m² de terrain, le prix de vente était de 80 000 € hors frais de notaire. Cette acquisition était rendue possible grâce à l'exercice du droit de préemption urbain, un droit qui permet à une commune d'acheter en priorité un bien immobilier mis en vente, à la place de l'acheteur prévu, pour réaliser un projet d'aménagement. C'est dans ce cadre que j'ai proposé à mon conseil municipal d'en débattre, bien qu'une délégation m'autorise à exercer seul ce droit. L'objectif étant :

- dans un premier temps, de créer rapidement et à moindre coût, une dizaine de places de stationnement ; un aménagement simple, efficace, qui aurait permis de désengorger la Grande Rue, de

soutenir durablement nos commerces de proximité et d'apporter une solution concrète aux riverains du quartier, souvent privés de stationnement,

- dans un second temps, avec l'appui de subventions, d'aménager les bâtiments existants pour y développer commerces, services ou encore espaces associatifs (comme un repair café ou une salle multigénérationnelle).

Malheureusement, les vendeurs et les acquéreurs de ce bien, prêts à tout pour que la commune n'exerce pas son droit de préemption, n'ont pas hésité à user de méthodes discutables :

- diffamations,
- désinformation auprès des habitants et des élus,
- prises de contact, avant le vote, avec certains conseillers municipaux.

Ces manœuvres regrettables ont, hélas, fragilisé une opportunité qui aurait pu bénéficier à l'ensemble de la collectivité, car actuellement la délibération entérinant le droit de préemption exercé par la commune est susceptible d'être annulée.

Une telle occasion n'est malheureusement pas prête de se représenter. Le problème de stationnement risque donc de perdurer. Quant à l'évolution des services proposés sur la commune, il faudra faire différemment mais sûrement pas à ce prix-là !

J'ai voulu dans ce « mot » vous informer et vous montrer par ces quelques sujets, que vos élus ont beaucoup de travail, et je ne parle pas du temps consacré à la préparation des dossiers de subventions, à la gestion du « courant », du « tous les jours », (éclairage public en panne, trous dans la route, arbres tombés, panneaux de signalisation arrachés, crottes de chiens sur les trottoirs, conflits de voisinage, problèmes d'urbanisme, fuites d'eau potable, véhicules mal garés, dépôts sauvages, poubelles égarées ou non ramassées, incivilités diverses et variées).

Et quand j'entends dire ou que je lis que le Maire ne fait rien, que cela ne va pas assez vite, qu'il n'intervient pas, je tiens à préciser que tous les sujets sont traités avec une priorisation et non parce que je ne fais rien. Je tiens à remercier mes deux adjoints qui m'accompagnent tous les jours de la semaine car sans eux vos préoccupations ou petits tracas seraient traités avec beaucoup plus de délai.

Je ne m'étonne plus de voir un nombre important de mes collègues Maires, déposer les armes, ne pas se représenter, bien sûr chacun a le choix de s'exprimer, de commenter mais il est souvent plus facile de le faire sous couvert de l'anonymat des réseaux sociaux, auxquels par ailleurs je refuse de m'abonner !

Pour finir et comme vous le savez, nous avons été contraints d'abattre l'arbre de l'Europe fin mars. Comme promis, nous allons procéder à son remplacement, en plantant un cèdre dans l'aire de jeux, le 11 novembre prochain, après les commémorations. Vous êtes bien évidemment invités à nous rejoindre pour ces événements

Cela fait maintenant un peu plus de cinq ans que je suis votre Maire, et j'ai l'impression d'avoir pris dix ans de plus.

Votre Maire,
Daniel TALFUMIER

ÉTAT CIVIL

Bonjour les bébés

Le 26 juillet 2025

Emilio PELMARD JIMENEZ MEDINA

Ils nous ont quittés

Le 1er juillet 2025

Hervé WYFFELS

Le 30 juillet 2025

Jeanine FOUCHET veuve PORTE

Le 07 septembre 2025

Denise PERRUCHOT veuve CRÉPIN

REMISE DES PRIX AUX ÉLÈVES DU RPI



Jeudi 3 juillet après-midi, l'ensemble des élèves des écoles de Choisy-en-Brie et de Chartranges se sont retrouvés sous la halle sportive. C'était l'occasion pour chacun de se voir remettre un prix par des élus de chaque commune du regroupement pédagogique, pour son travail effectué tout au long de l'année.

Un moment fort agréable pour tous qui a marqué la fin de l'année scolaire.

La cérémonie s'est achevée par un goûter offert par le RPI.

REPAS DE FIN D'ANNÉE DU TENNIS CLUB

Alors que l'année sportive touchait à sa fin, c'est avec beaucoup de joie et de camaraderie que le club de tennis a partagé son traditionnel barbecue de fin d'année. Ce moment de convivialité, en dehors des courts, fut l'occasion idéale pour se retrouver, échanger, et renforcer les liens.

Que ce soit sur le terrain ou autour du grill, l'esprit d'équipe et de partage a toujours été au cœur du club.

Ce barbecue a été un moment de détente bien mérité, où les échanges ne se sont pas limités aux raquettes, mais se sont étendus aux tee-shirts mouillés et à de nombreux fous rires.

Nous tenons à remercier chaque membre pour son énergie, sa passion et sa bonne humeur tout au long de l'année. Le tennis n'est pas qu'un sport, c'est aussi une famille, et cette famille s'est encore une fois réunie pour passer un excellent moment ensemble.



LOUIS HARDOUIN... LA SUITE



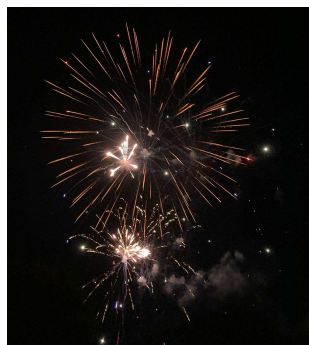
Louis Hardouin joue dans le club de Hyères Handi basket. Nous pourrons le revoir le 15 novembre à Meaux à 18 heures où il jouera un match de championnat.

Après une belle saison 2024/2025 où son équipe a gagné la Coupe de France, il se consacre maintenant aux entraînements avec l'équipe de France pour le championnat d'Europe qui se déroulera à Sarajevo en octobre.

13 JUILLET – GRILLADE PARTY

Après s'être restaurés autour d'une grillade, c'est vers vingt-deux heures, que nombre de parents et d'enfants se sont réunis devant la mairie, trépignant d'impatience, pour obtenir leurs lampions afin de pouvoir participer au défilé tant attendu.

À la nuit tombante, l'éclairage public coupé pour la circonstance, les petites têtes blondes arpentèrent les rues de Choisy avec pour seule source de lumière le lampion éclairé tenu dans la main.



Le cortège sillonna notre village jusqu'au stade, où fut ensuite tiré le feu d'artifice, pour le plus grand bonheur de tous les spectateurs.

Une fois le spectacle terminé, la soirée dansante reprit alors tous ses droits jusqu'à l'aube. Encore une belle réussite pour ce 13 juillet où vous avez été nombreux à venir fêter cet évènement. Merci à tous les bénévoles de l'association Animation Loisirs.



COMMÉMORATION DU 14 JUILLET



Le 14 juillet dernier, Choiséennes et Choiséens, se réunirent devant notre mairie, sous un radieux soleil et après une nuit trop courte pour certains, afin de commémorer la prise de la Bastille.



C'est à 11h00 que le cortège, drapeau tricolore en tête, prit la direction du monument aux morts.

Après l'écoute de l'hymne national et le recueillement au son de « Aux Morts », c'est entouré du porte-drapeau, de trois anciens combattants et de ses deux adjoints que notre Maire a lu son discours. Il en a d'ailleurs profité pour remercier toutes les personnes ayant œuvré pour la soirée de la veille. Une fois la cérémonie terminée, le rassemblement se dirigea vers la cour des écoles où les attendait la célèbre rondelle accompagnée d'un rafraichissement. Merci à tous les participants !

RENTREE DES CLASSES

Le 02 septembre, les enfants des communes de Choisy-en-Brie, Chartronges, Leudon-en-Brie et Saint-Mars-Vieux-Maisons ont effectué leur rentrée scolaire.



Cette année, le RPI compte sept classes à Choisy avec 159 élèves, de la maternelle au CE2, et deux classes de cours moyen avec 48 élèves à Chartronges. Compte-tenu du nombre important d'enfants en maternelle cette année, la répartition des classes a été revue à l'école de LA PAYENNE avec l'ouverture d'une quatrième maternelle et la fermeture d'une classe de primaire.

Nathalie DEFFOND a cédé sa place à Miguel PENIN pour la direction de l'école de LA PAYENNE. Merci à Nathalie pour cette année passée à gérer la structure de Choisy et bienvenue à Miguel dans ses nouvelles fonctions.

Bien évidemment, nous souhaitons une belle année scolaire à tous nos bambins !



Vacances de la Toussaint
du vendredi 17 octobre au lundi 03 novembre 2025

Vacances de Noël
du vendredi 19 décembre 2025 au lundi 05 janvier 2026

Vacances d'hiver
du vendredi 20 février au lundi 09 mars 2026

Vacances de printemps
du vendredi 17 avril au lundi 04 mai 2026

Vacances d'été
à partir du vendredi 03 juillet 2026



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le vendredi 5 septembre dernier s'est tenu le forum des associations, qui grâce à une météo clémentine, a pu se dérouler en extérieur, sur la place de la Payenne.

À partir de 16h, petits et grands ont pu choisir entre une dizaine d'activités sportives et artistiques, ou adhérer à une des associations choiséennes. Il semblerait que le millésime 2025 fut une réussite !



FÊTE DU TILLET



Malgré une météo plus qu'incertaine, exposants et visiteurs ont répondu présents à la brocante organisée par Animation Loisirs.

Tous ont pu déguster omelettes, grillades, crêpes et boissons avant de profiter des manèges de la fête foraine.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Cette année encore, notre commune s'est mobilisée avec sept autres villages ruraux, afin de proposer une manifestation pour les Journées Européennes du Patrimoine.



Rendez-vous était donné à Chevrü, les 20 et 21 septembre, pour une nouvelle édition sur le patrimoine vivant. Après le papier, le bois et la forêt, l'agriculture et l'élevage, le thème abordé était « de la fibre au fil ».



Des stands, des démonstrations et des ateliers ont permis d'illustrer les interventions des nombreux professionnels venus expliquer les étapes de transformation de la fibre textile ou animale, et de s'initier aux métiers du tissage, de la dentelle, de la couture, du tricot ou de la passementerie.

En parallèle, une exposition d'habits sacerdotaux richement brodés, prêtés par différentes paroisses, était organisée dans l'église. Le grand nombre de visiteurs témoigne de l'intérêt porté à ces richesses patrimoniales.

CLAP DE FIN POUR LES ATELIERS NUMÉRIQUES GRATUITS

Le contrat signé avec la CC2M n'ayant pas été reconduit, c'est avec regret que Monsieur Laurent BISSON nous a fait ses adieux.

Tous les participants aux cours ainsi que l'équipe de l'ADMR le remercient vivement pour son professionnalisme et sa pédagogie.

La porte reste cependant ouverte pour d'éventuels contrats avec des élèves intéressés, mais ces cours seraient désormais payants.



LES JEUX DU JEUDI APRÈS-MIDI



Les après-midis jeux ont repris un jeudi sur deux dans la salle RIVIERE de 14h à 17h.

Au programme, jeux de société et jeux de cartes autour d'un moment gourmand. Cette activité est ouverte à tous. Pour plus de renseignements, contactez Jacques ROUARD au 06.80.90.36.36.



REBOUCHAGE DES NIDS DE POULE

8 est le nombre de tonnes d'enrobé que nos agents techniques ont utilisé pour combler les nids de poule sur les routes de la commune.

L'ADMR DE CHOISY A 10 ANS !

Créée en juin 1972, l'ASSAD de Choisy-en-Brie a rejoint en 2015 l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), 1^{er} réseau associatif français de services de proximité.

Depuis ce temps, d'importantes évolutions ont eu lieu :

- à sa création, l'ASSAD ne comptait qu'une seule aide-ménagère. Aujourd'hui, ce sont 23 intervenantes qui accompagnent 220 bénéficiaires répartis sur plus de 20 communes.

- lors de l'Assemblée Générale du 25 septembre, le Président et ses intervenants ont présenté leurs cinq véhicules de service. « C'est une vitrine pour notre association qui peut être visible dans tous les secteurs où nous intervenons. C'est également un moyen de faciliter l'embauche d'auxiliaires de vie et de pallier à l'utilisation de leur véhicule personnel. », a souligné le Président Manuel Bouret.



ASSAD ou ADMR, l'aide à domicile de Choisy est toujours présente avec une équipe qui reste à votre écoute. Solidarité et innovation sont le moteur de l'ADMR avec toujours le même but : aider toutes les personnes dans le besoin sans différence d'âge, de domicile ou de situation.

AGENDA

<u>18-19 octobre 2025 :</u>	Salon des saveurs organisé par Animation Loisirs
<u>31 octobre 2025:</u>	Fête d'Halloween organisée par l'Amicale Scolaire
<u>16 novembre 2025:</u>	Bourse aux jouets organisée par l'Amicale Scolaire
<u>20 novembre 2025:</u>	Beaujolais Nouveau organisé par Animation Loisirs
<u>06 décembre 2025:</u>	Dîner croisière sur la Seine organisé par Animation Loisirs
<u>13 décembre 2025:</u>	Loto festif organisé par Animation Loisirs
<u>31 janvier 2026:</u>	Sortie théâtre à Montmirail organisée par Animation Loisirs
<u>31 janvier 2026:</u>	Loto organisé par les écoles

OCTOBRE ROSE : Plus fortes ensemble !

Il s'agit d'une campagne organisée tout le mois d'octobre ayant pour but d'accroître la sensibilisation à la maladie et de recueillir des fonds pour la recherche.

Instaurée en 1985 aux États-Unis, Octobre rose a fait sa première apparition en France en 1994, sous l'impulsion du magazine Marie Claire et du groupe Estée Lauder. Le ruban rose, symbole universel de la lutte contre le cancer du sein, a été conçu avec la couleur choisie par Estée Lauder.

Comment se faire dépister ?

Tous les 2 ans, de vos 50 à 74 ans, votre régime d'assurance maladie vous adresse une invitation pour participer à ce dépistage, pris en charge à 100 %.

Si vous avez déjà réalisé une mammographie, il est important de rapporter les anciens clichés au radiologue qui pourra faire une comparaison.

Bien évidemment, vous pouvez aussi réaliser votre mammographie avant 50 ans pour les patientes à risque élevé (antécédents familiaux ou personnels) ou avec d'éventuels symptômes.

Symptômes du cancer du sein pouvant faire alerter la femme :

- grosseur au niveau d'un sein, non douloureuse perçue lors de l'autopalpation ;
- déformation du sein apparue récemment ;
- rétraction ou déviation du mamelon ;
- rougeur, œdème et chaleur d'une zone du sein ;
- aspect de peau d'orange d'une partie d'un sein ;
- douleur mammaire localisée ;
- ganglions palpables au niveau des aisselles ;
- écoulement verdâtre ou coloré de sang par le mamelon.

NOVEMBRE BLEU

Mois de sensibilisation aux cancers masculins à savoir le cancer de la prostate, le cancer du testicule et le cancer de la verge. Parce qu'ils sont méconnus, ces cancers sont encore trop souvent diagnostiqués tardivement.

C'est pourquoi leur prévention et leur détection précoce sont essentielles.

Comment se faire dépister ?

Votre premier interlocuteur pour le dépistage est votre médecin généraliste.

Il pourra évaluer vos facteurs de risque, discuter de vos antécédents familiaux et vous orienter vers les tests appropriés. Dans un second temps, vous pouvez rencontrer un urologue, spécialiste de la santé masculine, il est formé pour réaliser des dépistages et des examens plus approfondis si nécessaire.

Le dépistage précoce peut sauver des vies.

Sensibiliser, soutenir et agir sont les clés pour lutter efficacement contre le cancer.

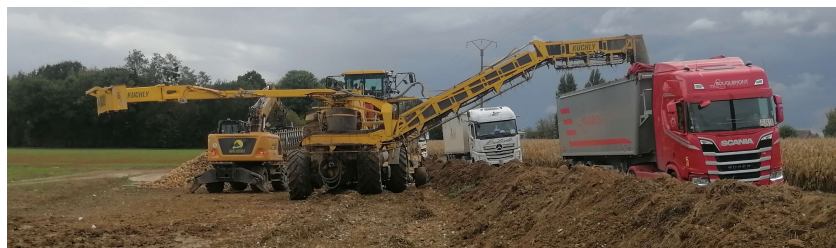
CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Cette année encore, la municipalité renouvelle son concours des maisons illuminées. Alors pour les fêtes de Noël, décorez et illuminez votre maison !

Chaque réalisation sera récompensée. Pensez à vous inscrire en mairie avant le 1^{er} décembre.



CAMPAGNE DE BETTERAVES



Comme tous les ans, la campagne des betteraves est de retour ! Les transports pour la sucrerie de Nangis et de Connantre ont débuté le 15/09 et devraient se terminer la première semaine de 2026.

Soyez patients et vigilants sur nos routes !

VENTE DE CHRYSANTHÈMES



À l'occasion de LA TOUSSAINT, Amélie DESAINT, notre marchande locale de fleurs, sera présente sur la Place de l'Église le samedi 25 octobre de 10h00 à 17h00 pour vous proposer un grand choix de chrysanthèmes, plantes extérieures et compositions de saison pour fleurir les cimetières.

UN PEU DE CULTURE...

Savez-vous pourquoi le chrysanthème est devenu la fleur de la Toussaint ?

Chaque année à la Toussaint, des millions de personnes achètent des pots de chrysanthèmes et les portent sur les tombes de leurs morts. Jusqu'au XIX^e siècle, la coutume était d'allumer une bougie sur les tombes afin de veiller les défunts. C'est lors du premier anniversaire de l'Armistice, le 11 novembre 1919, que Raymond Poincaré, a appelé à fleurir les tombes des soldats tombés au front. À l'origine, elles étaient ornées d'un plant de chrysanthème blanc, couleur représentant la mélancolie. Au fil du temps, l'arrivée des chrysanthèmes dans les cimetières a glissé du 11 novembre à la fête des morts le 2 novembre. Le chrysanthème a ainsi remplacé la traditionnelle bougie.

VENTE DE SAPINS



La vente annuelle de sapins se tiendra sur la Place de l'Église
le samedi 06 décembre de 10h00 à 12h30.

À cette occasion et comme à l'accoutumée, vous pourrez également acheter des jacinthes et contribuer ainsi au financement de la classe verte des CP qui se déroulera cette année à Ecluzelles.



CALENDRIER DES RIPEURS



Fin novembre, début décembre, les ripeurs de COVALTRI 77 en charge de la collecte de vos ordures ménagères, emballages et déchets verts, se présenteront à votre domicile pour la distribution de leurs calendriers. Merci de leur réserver un bon accueil.

UNE LIBRAIRIE ITINÉRANTE À CHOISY-EN-BRIE



Cécile LEFEBVRE a créé sa librairie itinérante « La librairie café des gros cailloux » et parcourt toute la Brie avec son camion. C'est avec plaisir que nous l'accueillons à Choisy-en-Brie. Vous pourrez y retrouver des livres pour tous les âges et toutes les envies (neufs et d'occasion), des puzzles, de la papeterie, de la carterie. Il est également possible de lui commander les titres qu'elle n'a pas en stock.



Son camion a fait sa première apparition le 22 septembre dernier sur notre commune et sera présent le quatrième lundi de chaque mois. Prochain rendez-vous le 27 octobre sur la Place de la Payenne de 16h à 19h.

CONCOURS DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE



Le 29 juin à Strasbourg, Line LARGILLIER a remporté la médaille d'or nationale à la 40^{ème} finale « Un des Meilleurs Apprentis de France » dans la catégorie Employé de vente.

Seule représentante de l'Ile-de-France parmi les 26 candidats en lice, elle a su se démarquer par son professionnalisme, sa créativité et sa rigueur. Line avait déjà franchi avec succès les étapes départementales et régionales en remportant deux médailles d'or le 17 mai à Arnouville.

Pour la finale, elle a bluffé le jury en respectant parfaitement le thème sur sa vision de l'avenir en 2035 avec sa vitrine futuriste et la livraison par drones.

Elle est un exemple par son parcours et la mise en lumière de l'apprentissage.

Line recevra son col tricolore et sa médaille début 2026. Félicitations Mademoiselle !

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ S'INSTALLE À CHOISY



Grafikprint : la passion des arts graphiques au service de vos projets.

Native de Choisy-en-Brie, Violette DELHAY a toujours nourri une passion pour l'imprimerie et les arts graphiques. Après plusieurs années d'expérience dans la communication – radio, presse, PLV et imprimerie de labeur, elle a choisi de mettre ses compétences au service des particuliers, des associations et des entreprises.

Avec Grafikprint, Violette vous accompagnera dans la création et la réalisation de vos supports de communication, qu'il s'agisse de votre logo et de votre identité visuelle, ou de vos supports imprimés : affiches, flyers, cartes de visite, banderoles et bien plus encore.

Elle propose également la conception et la personnalisation de faire-part, ainsi qu'une large gamme d'objets publicitaires (stylos, t-shirts, mugs, polaires, stickers...) sans oublier la décoration et personnalisation de véhicules.

Chaque projet est unique : son objectif est de vous conseiller et de concevoir des supports qui vous ressemblent, pour valoriser votre image et renforcer votre visibilité. Si vous souhaitez échanger autour de vos idées et donner vie à vos envies, n'hésitez plus : grafikprint77@gmail.com – 06.74.36.62.94.

CALENDRIER DES MATCHS DE FOOT DES VÉTÉRANS

Envie d'aller voir un match de foot des vétérans de l'Entente Brie Est sans aller trop loin? Vous trouverez ci-dessous le calendrier des matchs qui seront joués à Choisy-En-Brie.

Le coup d'envoi est à 9h30 et une buvette est à votre disposition.

19 octobre : BRIE EST FOOT / NANDY

16 novembre : BRIE EST FOOT / LOGNE US

30 novembre : BRIE EST FOOT / VAL DE FRANCE

14 décembre : BRIE EST FOOT / COLLEGIEN AS

18 janvier : BRIE EST FOOT / LESIGNY USS

01 février : BRIE EST FOOT / FONTENAY TRESIGNY

15 février : BRIE EST FOOT / TRILPORT

22 février : BRIE EST FOOT / ROISSY-EN-BRIE

22 mars : BRIE EST FOOT / OZOIR FC 77

17 mai : BRIE EST FOOT / VILEPARISIS USM

Vous avez plus de 35 ans et vous souhaitez rejoindre l'équipe des vétérans, n'hésitez plus, ils recrutent !

RECENSEMENT

Depuis janvier 1999, tous les Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité, du livret de famille sur lequel vous figurez et d'un justificatif de domicile. La mairie vous remettra alors une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, dont le permis de conduire.

Attention, la mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet également l'inscription automatique du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

HALLOWEEN

Comme chaque année, l'Amicale Scolaire organise Halloween pour les enfants du RPI.

Les enfants déambuleront dans les rues du village le 31 octobre à partir de 16h00 pour récolter des bonbons ou jeter des sorts.

Afin de leur permettre d'identifier les maisons où ils seront les bienvenus, mais aussi pour ne pas déranger ceux qui ne souhaitent pas participer, nous vous invitons à découper l'encart ci-dessous et à le coller sur votre porte ou votre boîte aux lettres.

✂

**Ici,
les sorcières, les monstres et les fantômes
sont les bienvenus
pour la chasse aux bonbons !**

